ESID 25 129

DAF\_2025\_000476

Marché public de service

Cadre du Mémoire Technique (M.T)

Accord-cadre avec émission de bons de commandes, reconductible.

**Maitre de l’ouvrage :**

Etat

\*\*\*

Ministère des Armées

**Conducteur d’opération :**

Service d’Infrastructure de la Défense Sud-Est

**Service en charge du suivi de l’exécution des prestations :**

Unité de Soutien de l’Infrastructure de la Défense (USID) de TOULOUSE

*Représenté par le chef de la section exploitation de la maintenance (SEM)*

Objet de l’accord-cadre :

MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DES INSTALLATIONS DE LEVAGE LOURD ET DES TOURS DE SECHAGE PARACHUTES SUR LES SITES DE LA BASE DE DEFENSE DE TOULOUSE – CASTRES – TARBES ET DE DGA TA

Lot 1 : Maintenance préventive et corrective des installations de levage lourd sur les sites de DGA TA (31)

CONTRAT SENSIBLE

|  |  |
| --- | --- |
| **Eléments du mémoire *(et notation maximum par élément)***  ***Les éléments demandés ci-après devront être explicités de façon complète, précise et concise*** | **Descriptif proposé par le candidat**  ***(en cas de renvoi à un document annexe, le candidat indiquera impérativement les références – n° de pages et chapitres concernés)*** |
| Appropriation de la mission sur la base de la décomposition des temps d’intervention associées çà la décomposition du prix F2 annuel de maintenance préventive par site et/ou par type d’équipement. | Le titulaire transmet dans son mémoire technique le volume d’heures minimum auxquelles il s’engage durant lesquelles ses personnels exécutent des prestations d’exploitation, de maintenance, d’entretien ou de réglage des installations. **Le volume horaire est rendu contractuel.** |
| Organisation et moyens dédiés à la réalisation des prestations sur le périmètre géographique sur la base de l’organigramme, du nombre de personnels, des CV, des formations et des qualifications |  |
| Organisation et moyens dédiés à la réalisation des prestations sur le périmètre géographique sur la base du mode de fonctionnement prévu en heures ouvrables avec moyens et matériels associés. Organisation territoriale du soutien technique |  |
| Continuité de service, sur la base de la prise en compte des niveaux de criticité prévus au marché. |  |
| Mesures prises pour garantir la sécurité au cours du marché sur la base des dispositions de sécurité des personnels prises pour limiter les risques liés à l’interférence entre les activités du soumissionnaire, les occupants, les installations et les matériels (EPI, EPC, formations etc.).  Mesures prises pour la protection des données, informations relatives à la mise en œuvre du marché. |  |